

<b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES COMMUNE DE MAREIL-LE-GUYON</b>	<b>PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
<b>Nombre de membres</b> En exercice : <b>11</b> Présents : <b>11</b> Votants : <b>11</b>	<b>L'AN DEUX MIL VINGT SIX Le Jeudi 07 Mai à 19H00</b>
<b>Date de convocation :</b> <b>30/04/2026</b>	Le Conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : <b>Mme Patricia SADO</b>  <b>Étaient présents : Mme Patricia SADO, M. Didier GUILLIET, Mme Sylvie GUILLEMIN-LANNE, M. Samuel LOZAY, Mme Annie PASSET, Mme Stanislaw</b> <b>Mme Stanislaw</b> <b>Mme Joële VIALON, M. Nicolas PEREZ, M. Rodolphe ALLARD, Mme Margaret HANCOCK, M. Frédéric VALTON.</b> <b>Absences excusées :</b>
<b>Date d'affichage :</b> <b>30/04/2026</b>	
	<b>Secrétaire de séance : Stanislaw</b>

**La séance est ouverte à 19H07.**

Madame Stanislaw JOUN est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire mentionne la présence de Pascale MASSICOT, secrétaire de Mairie.

### Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 Avril 2026 ;
2. Décisions prises par le Maire ;
3. Installation de la commission CCID ;
4. Nomination d'un référent « défense » ;
5. Commune Le Tremblay sur Mauldre : participation financière séjours scolaires Juin 2026 ;
6. Commune de Bazoches sur Guyonne : participation financière séjours scolaires Juin 2026 ;
7. Demande de subvention ; chemin du Gasoin ;
8. Urbanisme ;
9. Communauté de Communes Cœur d'Yvelines ;
10. Syndicats intercommunaux ;
11. Informations diverses.

### **1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 Avril 2026**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2- DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

<b>Décisions</b>	<b>N°</b>	<b>Objet</b>	<b>Date</b>
Arrêté permanent	2026/06	Arrêté nuisances sonores	29/04/2026
Arrêté permanent	2026/07	Arrêté permission voirie permanente SIARNC	05/05/2026

### 3- RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID).

Délibération 20260507-23

Vu l'article 1650 paragraphe 3 du Code général des impôts,

Vu la demande de la Direction départementale des Finances Publiques des Yvelines en date du 30 mars 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**PROPOSE** les personnes suivantes à la Commission Communale des Impôts Directs.

Prénom, Nom	Adresse
M. Dominique JOUIN	22 rue du Bout de l'Eau
M. DORNIER Jérôme	10 rue de l'Hirondelle
Mme Françoise CARPENTIER	2 allée des Violettes
M. Michel DELARUELLE	Impasse des Groux
Mme Sylvie LASKRI	26 rue du Bout de l'Eau
Mme Monique CHAZELAS	7 chemin de la Croix Messire Jean
Mme Annie PASSET	32 bis Grande Rue
M. Jérôme GUILLEMIN	4 Route de Montfort
Mme Chloé BELIN	rue de l'Hirondelle
M. Gauthier BAUDOIN	Rue de Lettrée
Mme Chantal GUILLIET	14 Route de Montfort
Mme Julie DHONNEUR	Impasse des Fontaines
M. Franck PELLEGRINI	Route de Chevreuse
M. Michel BAUGUIN	Route de Montfort
M. Thomas LELOT	Le Moulin Rose
M. Thibault DURET	Route de la Garenne
M. Sébastien CONTOURNET	rue de l'Hirondelle
M. Hervé GRIMAUD	Rue de Lettrée
M. Arnaud FRANKEWITZ	Impasse des Terres Fortes
M. Samuel LOZAY	Rue des Sources
M. Frédéric VALTON	Rue des Vignes
Mme Sandrine KOZICKI	Impasse des Regains
Mme Bénédicte CHABROL	Place des Vignes
Mme Céline BARROIS	Impasse des Terres Fortes

DIT que l'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative.

DIT que l'administration fiscale nommera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

#### **4- DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE**

*Délibération 20260507-24*

##### **DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE**

Le Maire expose l'obligation pour chaque commune de désigner un correspondant défense parmi les membres de son Conseil Municipal.

Son rôle, en tant que lien entre l'Armée et la population, est important dans le contexte géopolitique actuel. Le correspondant défense, désigné par le maire, est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté. Il contribue à entretenir le lien entre la Nation et les Armées, à transmettre la mémoire des conflits et à sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines.

Monsieur Samuel LOZAY propose sa candidature pour le mandat actuel.

En application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**Article 1 : DECIDE** de ne pas procéder par scrutin secret

**Article 2 : DÉSIGNE** Monsieur Samuel LOZAY correspondant Défense.

#### **5- COMMUNE DE : LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE, PARTICIPATION FINANCIERE POUR DES SEJOURS SCOLAIRES**

*Délibération 20260507-25*

La commune de Le Tremblay-sur-Mauldre a prévu d'organiser :

- du 18 au 22 Mai 2026, une classe découverte à Cancale pour les enfants en cours moyen (CM1 et CM2) ; participation de 4 enfants de Mareil-le-Guyon,
- le 04/06/2026, une journée à la ferme au Tremblay en France, pour les enfants en cours élémentaires (CE1 et CE2) ; participation de 3 enfants de Mareil-le-Guyon,

Dans le cadre de ces sorties, la commune de Mareil-le-Guyon souhaite participer à hauteur de 45.00€ par enfant (x4) pour le séjour à Cancale et 26.00 € (x3) pour la journée à la Fermette, soit un total de 258,00 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**Article 1 : ACCEPTE** de participer aux frais pour les voyages et sorties scolaires organisés par la commune de Le Tremblay-sur-Mauldre à hauteur de 258,00 €.

**Article 2 :** DIT que la participation totale de 258.00 € sera versée à la Caisse des Ecoles de Le Tremblay-sur-Mauldre,

**Article 3 :** DIT que cette aide est prévue sur le budget primitif de la commune au compte 65134.

#### **6- COMMUNE DE : BAZOCHES-SUR-GUYONNE, PARTICIPATION FINANCIERE POUR DES SEJOURS SCOLAIRES**

*Délibération 20260507-26*

La commune de Bazoches sur Guyonne a prévu d'organiser :

- du 26 au 29 Mai 2026, un voyage scolaire au Volcans « terre de feu » en Auvergne pour l'ensemble des enfants scolarisés à l'école élémentaire ; participation de 10 enfants de Mareil-le-Guyon.

Dans le cadre de cette sortie, la commune de Mareil-le-Guyon souhaite participer à hauteur de 200,00 € par enfant, soit un total de 2 000,00 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**Article 1 :** ACCEPTE de participer aux frais pour les voyages et sorties scolaires organisés par la commune de Bazoches sur Guyonne, à hauteur de 2 000,00 €.

**Article 2 :** DIT que la participation totale de 2 000.00 € sera versée à la Commune de Bazoches sur Guyonne,

**Article 3 :** DIT que cette aide est prévue sur le budget primitif de la commune au compte 65134.

#### **7- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME AMENDES DE POLICE 2026**

*Délibération 20260507-27*

Mme le Maire a sollicité l'agence départementale Ingéniery, pour définir un programme technique et fonctionnel dans le cadre du réaménagement du chemin du Gasoin.

Mme le Maire informe son assemblée que le Conseil Départemental répartit pour l'année 2026, le produit des amendes de police pour les communes de moins de 10 000 habitants, en vue de réaliser des aménagements rénovation et sécurisation d'itinéraires cyclables ou piétons.

Le montant maximal de la dépense HT subventionnable est fixé à 30 000€, avec un taux de subvention à 80%.

#### **Descriptif du projet :**

Réaménagement du chemin du Gasoin en liaison douce (piétonnier et cyclable). Il s'agit du seul parcours reliant le bourg au hameau de Cheval Mort pour l'utilisation des lignes de bus desservant les lycées, collèges et gares des alentours.

**Coût estimatif maximum des travaux HT : 152 215,00 €**

Entendu l'exposé de Mme le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1 :** **SOLLICITE** auprès du Conseil départemental, pour l'année 2026, une subvention pour le réaménagement du chemin du Gasoin,

**Article 2 :** **DIT** que le coût total HT des travaux s'élève à **152 215,00 €**

**Article 3 :** **S'ENGAGE** à utiliser la subvention d'un montant de 24 000,00 € maximum sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés, figurant dans le dossier technique annexé à la présente délibération et conformes à l'objet du programme.

**Article 4 :** **S'ENGAGE** à financer la part des travaux restants à sa charge inscrite au Budget primitif 2026, section investissement comme suit :

⇒ Soit un montant global de **128 215,00 € H.T.**

## **8- DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR), PROGRAMME 2026- DEMANDE DE SUBVENTION, AMÉNAGEMENT CHEMIN DU GASOIN**

*Délibération 20260507-28*

Mme le Maire informe son assemblée que la commune de Mareil le Guyon est éligible à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Ce programme DETR 2026 peut notamment être mobilisé au titre de la thématique d'investissement, à savoir ; « domaine environnemental ; favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural et de transition écologique ».

L'objectif est d'aménager ce chemin en liaison douce (piste cyclable ou piétonnier) afin de faciliter la connexion du Centre bourg vers le hameau du Cheval Mort ou circule les lignes de bus desservant les gares, lycées, collèges...

Par conséquent et dans ce cadre, un dossier de demande de subvention va être élaboré pour le réaménagement du chemin du Gasoin.

Mme le Maire précise que cette demande de financement viendrait en complément de la demande d'amende de police précédemment citée.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 152 215.00€ HT, dont 11 000.00€ de frais maîtrise d'œuvre.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération 20260507-26 de ce jour, relative à une demande de subvention *Amendes Police 2026*, afin d'assurer le financement de ce projet ;

**Entendu** l'exposé de Mme le Maire concernant l'amélioration du développement ou maintien des services publics en milieu rural,

## **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1 :** DÉCIDE de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR, programme 2026 ;

**Article 2 :** ADOPTE le projet de travaux présenté ci-dessus pour un montant de 152 215.00€ HT soit 182 658.00€ TTC ;

**Article 3 :** DEMANDE un taux de subvention maximum est fixé à 30% de la dépense, soit une demande de subvention d'un montant de 45 664.50€ au titre de la DETR 2026

**Article 4 :** DIT vouloir présenter un dossier *Amende de police 2026* dont le montant maximal de la dépense HT subventionnable est fixé à 30 000€, avec un taux de subvention à 80% soit 24 000.00 € HT.

**Article 5 :** S'ENGAGE à financer le reste de l'opération dans le cadre de son budget 2026 ;

**Article 6 :** DIT que la dépense sera inscrite au Budget Primitif 2026, section d'Investissement.

## **Urbanisme**

- Présentation des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme en cours d'instruction ou instruits du 14 Avril 2026 au 07 Mai 2026. (Voir tableau ci-après).

## **Comités / Syndicats**

### **Communauté de Communes Cœur d'Yvelines - CCCY**

- Suite au Conseil communautaire du 15 avril dernier ; élection du nouveau Président Bertrand HAUET et de 11 vice-Président(e)s actés (reste 1 place de vice-Président(e) à pourvoir).

### **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - SIVOS**

- Installation du nouveau Comité syndical le 23 avril 2026 ; élection du nouveau Président Rodolphe ALLARD et de 2 vice-Présidents

### **Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle le Château - SIARNC**

- Suite au Comité Syndical du 23 avril dernier ; élection de la nouvelle Présidente ; Daniela CALVAR.

### **Syndicat Intercommunal de la Mauldre Supérieur - SIAMS**

- Suite à l'Assemblée Générale du 30 avril 2026 ; Réélection du Président Hervé PLANCHENAUULT.

## Informations diverses

- Tunnel de Chennevières : Dans le cadre des travaux de modernisation du tunnel, un nouvel arrêté est acté relatif à la limitation de vitesse sur le RN 12 : limitation à 70 km/h dans les 2 sens.
- Le PNR organise les Rencontres du Patrimoine les 29, 30 et 31 mai 2026 à la Fondation de Coubertin à Saint Rémy lès Chevreuse (entrée gratuite mais inscription obligatoire).
- La commune s'est équipée de l'application Panneau Pocket qui permet de transmettre les informations relatives à la commune.

### **Tour de table :**

Samuel LOZAY précise que le nouveau site internet est actuellement en cours d'étude et que certaines adaptations liées au réseau informatique sont en cours.

Annie PASSET indique que la fête des voisins aura lieu le 29 mai prochain et que le forum des associations est prévu le 05 septembre prochain ainsi que la fête du village le 06 septembre.

Stanislawa JOUIN précise que 4 / 5 personnes étaient au premier rendez-vous de Papotages et parties ; elle rappelle que ces temps d'échanges sont ouverts à toutes et tous.

L'ordre du jour étant épuisé et les Conseillers municipaux n'ayant rien à rajouter, la séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance  
Stanislawa JOUIN



Le Maire  
Patricia SADO





**Conseil Municipal du 07/05/2026**  
**Urbanisme en cours ou traité du 14/04/2026 au 07/05/2026**

Dépôt le	Type dépôt	Complet le	Date limite	Demandeur	Dossier	Année	Adresse travaux	Parcelle	Catégorie	Type	Nature Travaux	Date Décision	Décision
24/05/2024	PAPIER	24/05/2024	12/07/2024	SCI MAREIL LE GUYON MR BONNETON Eric	CU 78366 24 Y0003	2024	3 route de Chevreuse	ZC207	CU	Cub	Projet Division		Sursis à Statuer
29/10/2024	PAPIER	29/10/2024	29/11/2024	IMMO 98	DP 78366 24 Y0012	2024	4 Grande Rue	ZD66	DP	DPLT	Division en vue de construire		Sursis à Statuer
24/02/2026	@	24/02/2026	24/04/2026	SASU IN VESTISS	CU 78366 26 Y0003	2026	2 Route de Montfort	ZC110, ZC156, ZC157, ZC209	CU	Cub	Division foncière + 3 constructions + 2 Bat déjà existants		Sursis à Statuer
27/02/2026	@	27/02/2026	27/04/2026	HOULBERT NICOLAS	PC 78366 26 Y0001	2026	8 grande rue (Lot B)	A438	PC	PCMI	Nouvelle construction	15/04/2026	Opposition
03/03/2026	PAPIER	03/03/2026	03/06/2026	SCI de la Forge	PC 78366 23 Y0002	2026	2 place du Château		PC	DAACT	Création 7 Logements		
17/03/2026	@	17/03/2026	17/04/2026	J. VIALON	DP 78366 26 Y0004	2026	6 Ruelle des Prés	ZD64	DP	DPC	ajout d un portail sur clôture existante	15/04/2026	non opposition
03/04/2026	@	03/04/2026	03/05/2026	ATAYA Salah	DP 78366 26Y0007	2026	6 route de Montfort	ZC0161	DP	DP	Changement de portail	15/04/2026	non opposition
10/04/2026	@	10/04/2026	10/05/2026	SAS SOLI	DP 78366 26Y0008	2026	30 Grande Rue	A0066	DP	DP	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture	15/04/2026	non opposition
27/04/2026	@	27/04/2026	26/05/2026	SCP SAMBAIN & MAIGNAN	CU 78366 26Y0006	2026	28 Grande Rue	A0387, 0389, 0390	CU	CUa	Demande d'Info	30/04/2026	Traité
27/04/2026	@	27/04/2026	26/05/2026	SCP BOURDON & TARDY	CU 78366 26Y0007	2026	2 Impasse des Fontaines	B0349, 0350	CU	CUa	Demande d'Info	30/04/2026	Traité
03/05/2026	@	03/05/2026	02/07/2026	BONNIOL Eric	PC 78366 26Y0002	2026	2 Route de Montfort	ZC0156, 0157, 0209	PC	PCMI	Travaux sur construction existante		
04/05/2026	@	04/05/2026	03/07/2026	TOUVIERE IMMO	CU 78366 26 Y0003	2026	2 Route de Montfort	ZC110, ZC156, ZC157, ZC209	CU	Cub	Division foncière + 3 constructions + 2 Bat déjà existants		

